

FORMES FIXES : LE SONNET

Un sonnet est une forme poétique popularisée au XVI^e siècle par les poètes de la Pléiade.

D'abord écrit en décasyllabes, puis en alexandrins, le sonnet comprend quatorze vers : deux quatrains (qui forment un huitain) et deux tercets (sizain). Le dernier vers d'un sonnet est souvent appelé « chute ».

Ronsard, Les Amours, « Sur la Mort de Marie », V

Comme on voit sur la branche au mois de mai la rose A
En sa belle jeunesse, en sa première fleur, B
Rendre le ciel jaloux de sa vive couleur, B
Quand l'aube de ses pleurs au point du jour l'arrose ; A

La grâce dans sa feuille, et l'amour se repose, A
Embaumant les jardins et les arbres d'odeur ; B
Mais, battue ou de pluie, ou d'excessive ardeur, B
Languissante elle meurt, feuille à feuille décroise. A

Ainsi en ta première et jeune nouveauté, C
Quand la Terre et le Ciel honoraient ta beauté, C
La Parque t'a tuée, et cendre tu reposes. D

Pour obsèques reçois mes larmes et mes pleurs, E
Ce vase plein de lait, ce panier plein de fleurs, E
Afin que vif, et mort, ton corps ne soit que roses. D

Rimes : ABBA / ABBA / CCD / EED



Les types de sonnets :

Sonnet dit «italien» (=Marotique): ABBA ABBA CCD EED

Sonnet «français» : ABBA ABBA CCD EDE

Sonnet madrigalesque (madrigal) : sonnet de plus de quatorze vers

Boileau, dans son *Art poétique*, définit le sonnet ainsi :

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois
Inventa du Sonnet les rigoureuses lois ;
Voulut qu'en deux quatrains, de mesure pareille,
La rime, avec deux sons, frappât huit fois l'oreille ;
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Surtout, de ce Poème il bannit la licence ;
Lui-même en mesura le nombre et la cadence ;
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême
Un sonnet sans défaut vaut seul un long Poème.

Avec le sens que l'on connaît, le mot « sonnet » apparaît au XVI^{ème} siècle en 1536 sous la plume de Clément Marot. En 1539, il fait paraître *Six sonnets* traduits de Pétrarque. Traducteur, Marot est aussi le créateur d'une nouvelle forme de sonnet. Le paradoxe du sonnet français consiste en l'imposition d'un distique (cc d) au tournant du poème alors que cette disposition était prohibée en Italie.

XVI^{ème} . Adoption de la forme Marot dans la majorité des recueils de sonnets français.

XVII^{ème} . Les poètes baroques l'apprécient, tout comme les poètes classiques. Boileau en fait l'éloge.

XVIII^{ème} . Mouvement régressif de la poésie: le sonnet tombe alors en désuétude.

XIX^{ème} . Retour du sonnet avec les romantiques (Musset, Nerval), les parnassiens (Gautier, Heredia) Les grands poètes de la deuxième moitié du 19^{ème} s. l'utilisent (Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Mallarmé ...) ainsi que les Symbolistes avec l'abandon progressif des règles.

XX^{ème} s. L'OuLiPo exploite ses possibilités et multiplie les audaces (Queneau, Roubaud).

La tradition, inaugurée par Ronsard et les poètes de la Pléiade, présentait quatre types dominants de disposition globale des rimes :

- a) PREMIÈRE FORME-BASE DU SONNET FRANÇAIS : abba
abba
ccd
eed
- b) SECONDE FORME-BASE DU SONNET FRANÇAIS : abba
abba
ccd
ede
- c) TROISIÈME FORME-BASE DU SONNET FRANÇAIS : abab
abab
ccd
eed
- d) QUATRIÈME FORME-BASE DU SONNET FRANÇAIS: abab
abab
ccd
ede

- Les métriciens du 17^{ème} siècle, et du 18^{ème}, suivis par ceux du dix neuvième (du moins la grande majorité d'entre eux) ont cherché à donner une justification esthétique à la pratique malherbo-racanienne en affirmant la supériorité des formes b) et c), c'est à dire celles où le sonnet ne présente pas trois quatrains de même type, simplement coupés par un distique plat.